

Délibération n°2404-29

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10+4 proc

Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Objet : Approbation budget
Commune 2024

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karline FAGES – Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, le budget 2024 de la Commune.

Les montants proposés pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES = 2 158 277.46 €	RECETTES = 1 339 897.00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE	= 818 380.46 €

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 2 158 277.46 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... = 1 365 997.66 €	RECETTES..... = 1 216 256.14 €
RAR ANNEE 2023 DEPENSES = 98 118.76 €	RECETTES..... = 172 365.19 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	= 75 495.09 €

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 1 464 116.42 €

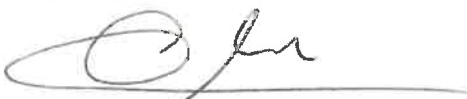
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget de la commune 2024 par 14 voix **POUR**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Le Maire,



Christian DI MARTINO

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA

Date : 12/04/2024

Qualité : Maire